PROJET DE SUIVI ALTERNATIF DE LA VALIDATION DU PROCESSUS ITIE AU CAMEROUN - (PROJET SAVI)

DÉCLARATION DES POPULATIONS DE LAÏ 2 SUR LES INJUSTICES SUBIES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

CAMEROUN, BETARE OYA – LOCALITE DE LAÏ 2
11 – 12 JUIN 2021



Réunies les 11 et 12 juin 2021, nous, populations de Laï 2 à Bétaré Oya, dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE au Cameroun ;
Conformément aux engagements du gouvernement camerounais en 2005 envers cette initiative ;
Conformément aux exigences 1 et 7 de la Norme ITIE qui prônent d'une part la publication des informations relatives à la gestion des ressources extractives dont celles minières, et d'autre part la participation au débat public des citoyens autour des informations rendues publiques dans le cadre de l'ITIE ;
Après avoir bénéficié du renforcement de capacités sur la Norme ITIE prodigué par la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez par le biais de Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) et du Groupe d'Actions pour le Développement (GAD) ;
Conscients de la finalité de l'ITIE qui est que l'exploitation des ressources extractives contribue de manière effective à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
Conscients de nos rôle, droits et responsabilités dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun ;
Eu égard aux exigences de transparence contenues dans la Norme ITIE et auxquelles s'est astreint le gouvernement du Cameroun,

Nous décrions l'absence de communication de proximité autour des informations publiées dans le cadre de l'ITIE. Ce qui constitue une entrave à notre droit à l'information et notre droit à la participation à la gestion des ressources naturelles au Cameroun ;
Nous dénonçons :

- la non-publication et le non-accès aux contrats et aux cahiers de charges des entreprises qui exploitent à Bétaré-Oya ;
- la non-implication des populations dans le processus d'octroi des espaces ;
- l'acquisition de force de nos espaces par les exploitants et donc sans notre consentement libre ;
- le trafic d'influences autour de l'octroi des espaces à exploiter ;
- la violation de notre droit à obtenir des autorisations d'exploitation sans motif valable au profit des expatriés et des grandes élites ;
- le non-renforcement de nos capacités sur les procédures et conditions d'octroi des autorisations d'exploitation ou de tout autre titre minier ;

Nous dénonçons l'absence d'un registre public local des entreprises minières et de leurs propriétaires véritables entravant ainsi notre droit de suivre la légalité des activités minières. Toute chose qui favorise les exploitations clandestines dans les quartiers et villages de Bétaré-Oya ;
Contrairement aux informations sur les permis de recherche contenues dans le cadastre minier informatisé présenté au cours de cette rencontre, nous attirons l'attention sur le fait que nous n'avons vu aucune activité de recherche dans ces concessions minières, mais plutôt des activités d'exploitation semi-mécanisées. Aussi, nous n'avons aucune information sur les résultats de la phase de recherche, ni sur les entreprises titulaires de ces permis de recherche. Toute chose qui laisse penser à l'illégalité des activités d'exploitation minière dont nous sommes témoins ;
Nous dénonçons avec force la complicité apparente qui existe entre les exploitants et le CAPAM au moment du contrôle de la production. Ce qui ne permet pas d'avoir des chiffres avérés de la production effective et laisse clairement paraitre les limites du régime déclaratif ;

Nous dénonçons le manque d'accès, conforté par l'absence de communication, aux rapports ITIE qui nous permettraient d'être renseignés sur la production, les gains collectés par l'État, les ventes effectuées par lui et la contribution du secteur extractif à l'économie de notre pays ;
Nous dénonçons fermement la non-effectivité des transferts infranationaux, ainsi que la lenteur et le manque d'information sur le processus de monétisation de l'Or car cela constitue une entrave à notre droit au développement ;
Tout en déplorant l'absence d'obligations de réalisations sociales dans les cahiers de charges auxquels nous avons pu accéder, nous dénonçons l'absence de publication sur les réalisations sociales, ne pouvant savoir si celles que nous voyons, en l'occurrence l'ouverture de pistes de route, résultent de la commune ou des entreprises ;
Nous dénonçons la qualité des informations sur les chiffres de l'emploi dans le secteur minier qui ne renseignent pas sur le niveau de respect des droits des travailleurs camerounais dans la mine : affiliation à la CNPS, Contrat à durée déterminée ou indéterminée, prise en charge des accidents, respect des règles d'hygiène et de sécurité par les entreprises ; mesures relatives à la protection des femmes employées, etc. ;
Nous dénonçons la non publication des obligations contractuelles de la société Razel, nous empêchant notamment de bénéficier et de suivre ces obligations en matière de Contenu local ;
Nous dénonçons et continuerons de dénoncer toutes les formes de fraudes et de violations relatives à la transparence en matière de gestion environnementale : opacité sur les Études d'Impact, sur le paiement de la caution environnementale ; sur les programmes y relatifs en matière de dépollution, de réhabilitation et de restauration de nos espaces devenus des mouroirs à ciels ouverts abandonnés par les exploitants semi-mécanisés ; et sur les sanctions y relatives.
Fort de cela, nous demandons au Comité ITIE d'effectuer une communication de proximité de sorte à aboutir à des débats inclusifs autour des informations ITIE ;
En vue de promouvoir notre participation efficace à la gestion des ressources naturelles et à l'amélioration de la transparence, nous demandons que les informations divulguées dans le cadre de l'ITIE soient plus actuelles car celles produites deux ans plus tard conformément à la pratique actuelle, nous parviennent souvent lorsqu'elles sont déjà obsolètes entravant notre droit à l'information ;
Nous soutenons et participons à toute initiative de la société civile qui vise à mettre fin à l'opacité dans le secteur minier et à toutes les injustices que nous subissons en matière de transparence ;
Nous soutenons également toute initiative visant à améliorer la mise en œuvre du processus ITIE afin que les ressources minières nous profitent de manière effective, contribuant ainsi à notre développement de façon durable.

Fait à Laï 2, le 12 juin 2021